

Licenciement pour inaptitude

Par myriam, le 03/08/2011 à 18:09

Bonjour,

Mon mari va être licencié pour inaptitude physique, nous connaissons la procédure mais j'aimerai savoir ce à quoi il a droit, sachant qu'il est reconnu Travailleur handicapé et qu'il a plus de 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise

Merci pour vos réponses

Par julius, le 03/08/2011 à 22:55

Bonsoir,

Est ce une inaptitude d'ordre professionnelle (maladie ou accident) ou est ce une inaptitude d'ordre maladie non professionnelle ?